

Réau, le 3 Aout 2026

À l'occasion de sa venue au Centre Pénitentiaire Sud Francilien pour superviser la prochaine ouverture du **Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO)**, le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) nous a accordé une séquence d'échange de 45 minutes. Un temps bien court face aux enjeux réels pour notre structures et ses personnels...

L'UFAP UNSa Justice a saisi cette opportunité pour porter avec fermeté les revendications légitimes des personnels et dénoncer les angles morts d'un projet conduit dans la précipitation.

1. Renforcement des effectifs : le mépris des réalités du terrain !

L'UFAP UNSa Justice a exigé le renforcement prioritaire de la structure par la création indispensable d'un **poste de Brigadier-Chef et un poste de Surveillant**. Ces renforts constituent le strict minimum pour garantir un service sécurisé, soutenable et pérenne face au profil de la population pénale hébergée.

Réponse du DGAP : l'administration balaie nos inquiétudes ! Selon le Directeur Général, la baisse de l'effectif pénale par rapport à l'ancien QMC suffirait à justifier qu'un seul Brigadier-Chef soit « *largement suffisant* » pour gérer 20 personnes détenues au QLCO. Une vision purement comptable bien éloignée des réalités sécuritaires du terrain !

2. Prime QLCO et bonification pour TOUS : pas d'agents de seconde zone !

L'ouverture du QLCO va impacter l'ensemble de la structure (hausse des flux, surcharge de travail administrative et technique, exposition accrue aux risques). L'UFAP UNSa Justice a exigé l'attribution des points spécifiques et de la prime QLCO à **L'ENSEMBLE DES PERSONNELS** de l'établissement : Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation (SPIP), Personnels Techniques

Réponse du DGAP : fin de non-recevoir ! Le DGAP et ses conseillers maintiennent leurs critères : la prime est strictement réservée aux agents affectés sur le secteur et en contact direct avec la population pénale. Pour les agents venant en renfort ponctuel, la prime ne sera versée qu'au prorata du mois d'intervention. Une injustice patente pour l'ensemble des corps de métiers qui subiront la charge et les risques induits par le QLCO, sans parler de la rupture d'égalité caractérisée avec les personnels de Vendin et Condé !

3. Sécurisation de l'établissement : un calendrier imposé en dépit du danger !

L'UFAP UNSa Justice a tiré la sonnette d'alarme quant aux insuffisances des travaux de sécurisation actuels. La priorité absolue reste la sécurité des personnels.

L'UFAP UNSa Justice a réclamé des dispositifs de contrôle et d'identification pleinement opérationnels pour toute personne accédant au domaine pénitentiaire AVANT toute ouverture.

Réponse du DGAP : mettant en avant un investissement de près de 4 millions d'euros pour la sécurisation du domaine, le DGAP maintient le passage en force : **l'ouverture du QLCO est maintenue et interviendra d'ici une dizaine de jours !**

L'UFAP UNSa JUSTICE RESTERA MOBILISÉE ET VIGILANTE !

L'UFAP UNSa Justice déplore la posture de sourde oreille adoptée par la Direction Générale face à des demandes pourtant frappées du bon sens et axées sur la sécurité de notre établissement et de ses personnels.

L'ouverture à marche forcée du QLCO ne peut pas se faire au détriment de notre sécurité et de nos droits légitimes.

L'UFAP UNSa Justice continuera d'exiger des garanties et de porter haut et fort vos revendications auprès de toutes les instances compétentes !

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice Centre Pénitentiaire Sud Francilien